

Pour les non initiés : que veut l'instruction préparatoire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **8 (1951)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

leur avons appris à courir, à lancer, à sauter, à grimper. Ils ont appris nos jeux, éprouvé leur courage et finalement leurs connaissances. Nous étions heureux avec eux et fatigués lorsqu'ils l'étaient.

Nous leur avons parlé du sens de notre travail et du sens de leur travail.

Et puis, ils sont repartis. Un peu plus redressés, plus allègres que lorsqu'ils sont venus. Un peu plus fiers aussi. Ils ont emporté dans leur cœur l'image du pays telle qu'ils l'avaient vue de Macolin. Dans cette image se confondent, en un seul souvenir, le paysage, le rythme du mouvement, les passions du jeu, la fatigue et la joie, l'amitié et l'écho de quelques paroles échangées autour d'un bon feu.

Ils ont appelé ce souvenir « Esprit de Macolin ».

* * *

Ces moniteurs t'attendent. Toi aussi, jeunesse des vastes contrées entre le Salève et le Dôme des Michabel, entre le Doubs et la Sarine. Toi aussi, Jeunesse romande.

Ils t'attendent, en amis. Pourquoi ne pas leur faire confiance ? Tu les trouveras aussi jeunes que tu l'es toi-même. Jeunes de corps et surtout jeunes d'esprit. Avant tout, ils te comprendront. Ils connaissent, pour l'avoir vécu eux-mêmes et revécu à Macolin, ta soif du mouvement, ton désir de lutter, ta joie au jeu. Ils te guideront. Ils t'initieront au rythme de la course, à l'explosion du saut. Tu feras avec eux des excursions, peut-être du ski. Montagnard, tu apprendras à nager, à maîtriser ce nouvel élément, cette eau fraîche et froide. Riverains de nos lacs, vous apprendrez à escalader la montagne. Celui qui aime la compétition pourra s'y préparer. Celui qui ne recherche que la joie après une journée de travail, le délasserment après la fatigue, la certitude après l'indécision, les trouvera. Et tu trouveras encore autre chose auprès de ces moniteurs. Des copains, comme toi et Jean et Jacques. D'autres dont le cœur bat au même rythme que le tien. D'autres avec lesquels tu pourras chanter ou t'asseoir autour d'un feu de camp, regarder la flamme qui s'élève, discuter des choses et du monde. D'autres encore avec lesquels tu pourras parcourir les forêts, partir à la conquête des sommets. En un mot, des camarades.

Soyons francs : Des « camarades », tu peux en trouver ailleurs. Dans l'ambiance de la pinte, sur les tabourets, d'un bar, à la lueur diffuse d'un lampadaire de bas-quartier. Tu peux choisir. L'instruction préparatoire est volontaire. Personne ne t'oblige d'en faire partie. Mais nous t'invitons et t'y attendons.

Pour ton orientation : pendant la seule année 1950, plus de 60.000 gaillards comme toi ont participé à l'instruction préparatoire. Ils ont choisi LA JOIE QUI SURVIT A L'AUBE. Et aussi une joie qui peut être partagée par ceux qui t'ont aimé, aidé et éduqué depuis ta plus tendre enfance : ta mère, ton père et peut-être celui qui t'a expliqué la raison d'être et la raison d'être de tout ce qui t'entoure.

* * *

Une chose encore : Tu peux bénéficier de tout cela « aux frais de la Confédération et de ton canton ». Ce sont eux qui t'invitent. Ce sont eux qui mettent à ta disposition le moniteur et le matériel dont tu as besoin. Ce sont eux encore qui contribuent aux frais des camps de ski, d'alpinisme, eux qui t'assurent contre les accidents, pour le cas où quelque chose devrait t'arriver.

Et pourquoi cela ? Parce que la Confédération et ton canton s'intéressent à toi, jeune citoyen. Parce qu'ils aimeraient te voir fort, sain et joyeux. Parce qu'ils ont besoin de toi.

Oui, on a besoin de toi. Ce pays que tu verras peut-être un jour depuis les hauteurs de Macolin, ce pays vieux et libre avec ses profondes vallées, ses villages

florissants, ses villes industrielles, cette petite et infiniment grande Patrie, la Suisse, a besoin de toi.

Elle ne peut exister sans toi. Tu es son espoir, son avenir. C'est toi qui est appelé à la bâtir chaque jour à nouveau, à la faire fleurir, se développer, à l'aimer toujours davantage et peut-être, un jour, à la défendre. C'est cela même le sens de notre devise « Jeunesse forte, Pays libre ». Et c'est aussi, finalement, le sens profond de notre invitation. Viens avec nous ! Viens à l'instruction préparatoire.

Arnold KAECH,
Directeur de l'École fédérale
de gymnastique et de sport.

POUR LES NON INITIÉS

Que veut l'instruction préparatoire

L'instruction préparatoire ou, si vous préférez, l'éducation physique post-scolaire poursuit un triple but :

- Parfaire la préparation corporelle de nos jeunes gens, par la pratique d'une saine culture physique;
- Affermir leur caractère et développer leurs qualités morales par l'exemple des chefs et la vie en communauté;
- Les préparer, en d'autres termes, à la vie, tout en faisant des citoyens aptes à remplir les exigences de la défense nationale.
- L'Instruction préparatoire veut, enfin, être au service des associations de gymnastique et de sport de notre pays, en donnant à nos jeunes gens une formation de base qui leur permette de s'adonner ensuite avec succès à la pratique des sports de leur choix.

Son programme a, en effet, été établi de telle manière qu'il serve d'introduction et de préparation à tous les genres d'activité physique.

L'Instruction préparatoire peut et doit devenir la pépinière de nos sections de gymnastique et de nos clubs de sport les plus divers.

Combien de groupements sportifs ou gymniques de notre pays sont issus d'un groupement libre I. P. Nous nous plaignons à citer le cas de cette section de gymnastique du Bas-Valais qui doit sa naissance à un groupement I. P. et qui par la suite a vu la constitution d'une sous-section de pupilles, puis l'année suivante d'une sous-section de pupillettes et d'une section de dames. Pour ne pas rester en arrière, les hommes décidèrent à leur tour de constituer une section, si bien que ce sont 5 groupements divers qui doivent leur existence à un groupement I. P. organisé, pour la première fois, il y a quelque dix ans, dans cette localité. Et il ne s'agit pas là d'un cas exceptionnel. Dans un récent rapport d'une de nos associations romandes de gymnastique nous pouvions lire : Seules deux sections ne s'intéressent pas encore à l'I. P. Les nouveaux groupements admis dans le giron cantonal y sont venus, en somme, par l'I. P. Nous pourrions multiplier les exemples de clubs de football et autres nés d'un modeste groupe I. P. organisé par un moniteur enthousiaste et actif.

*Dans la vie, l'essentiel n'est pas de vaincre,
mais de lutter loyalement !*

Baron Pierre de Coubertin.

QUELS SONT LES MOYENS DONT DISPOSE L'I.P. POUR REMPLIR CE QUADRUPLE BUT ?

Deux moyens essentiels :

- a) les cours et examens de base ;
 - b) les cours et examens à option.
- a) **Les cours de base.** — Ils doivent comprendre cinquante heures d'entraînement au minimum répartis sur au moins deux mois.
- Le programme d'enseignement de base comprend les disciplines suivantes : les courses, les sauts, les grimpers, le jet du boulet, les lancers, le lever d'haltères, les exercices d'entraînement, de réaction, de suspension, d'appui et de courage, les jeux sous forme d'étude, la marche, la natation et le ski. Des examens clôturent cet entraînement. Tous les jeunes gens libérés de la scolarité, mais n'ayant pas encore effectué leur école de recrue peuvent y participer;
- b) **Les cours à option.** — Ils doivent comporter au moins trente heures d'entraînement effectif et peuvent être organisés sous forme de camps ou par heure d'enseignement.

Il existe actuellement cinq genres de cours à option, à savoir : les cours d'exercices dans le terrain, de natation, de ski, d'alpinisme d'été et d'excursion à pied ou à bicyclette.

Seuls, peuvent y participer les jeunes gens qui ont suivi au moins vingt heures d'entraînement dans un cours de base ou qui ont réussi l'examen de base. Le jeune homme qui est libéré l'année même de la scolarité obligatoire peut être admis à un cours à option sans avoir rempli l'une ou l'autre des conditions précitées.

Grâce à ses examens de base et à option, l'I. P. offre, en outre, la possibilité, à ceux de ses adeptes qui le désirent, de mesurer leurs capacités physiques sans pour autant s'astreindre à suivre un cours. Elle a, sous ce rapport, succédé ou survécu aux épreuves imposées pour l'obtention de l'insigne sportif auquel la réussite des épreuves de l'Instruction préparatoire donne également droit.

QUELS SONT LES AVANTAGES MATÉRIELS QU'OFFRE L'INSTRUCTION PRÉPARATOIRE VOLONTAIRE

En voici les principaux :

- a) **La participation à l'I.P. n'entraîne aucun frais pour les intéressés.** L'enseignement de base est absolument gratuit et ne nécessite généralement aucune dépense spéciale.
- Pour les cours à option (camps de ski de cinq jours, par exemple), l'élève paye une quote-part extrêmement avantageuse.
- Les moniteurs, reconnus comme tels, reçoivent certaines indemnités qui les dédommagent modestement de leurs peines;
- b) **Tout le matériel nécessaire à l'entraînement de base et à l'organisation des cours à option est mis gratuitement à la disposition par la Confédération.** C'est ainsi, par exemple, que dix mille paires de skis sont annuellement distribuées, à titre de prêt, aux jeunes gens qui en sont démunis;
- c) **Tous les participants à l'Instruction préparatoire sont au bénéfice d'une assurance** qui les couvre contre les suites d'accidents, et cela sans qu'ils aient à payer aucune prime spéciale;
- d) **Chaque jeune homme en âge d'Instruction préparatoire a, en outre, le privilège de se soumettre à un contrôle médico-sportif gratuit** destiné à le prévenir de ses déficiences physiques éventuelles et à le préserver des excès qui pourraient lui porter préjudice;
- e) **Il y a, enfin, la perspective merveilleuse de pouvoir s'inscrire et participer à un cours fédéral de moniteurs** dans notre admirable Institut national de gymnastique et de sport, au sein de cette chaude ambiance toute empreinte de camaraderie véritable et de ce bel esprit sportif qui a nom « Esprit de Macolin ».

Francis PELLAUD, secr. rom.

Qu'en pense l'Eglise ?

par le RP. BICKEL et.....

Un de nos anciens professeurs, érudit et pieux, tomba, un jour, en arrêt, souffle coupé, devant un de ses meilleurs élèves, équipé pour un match :

« Comment, vous, X..., vous jouez au football ? »

Rares sont actuellement les chrétiens aussi méfiants, grincheux, croyant un divorce possible ou souhaitable entre l'Eglise et le sport.

Un divorce insoutenable ! L'Eglise moderne adopte une attitude bienveillante à l'égard du sport. C'est un devoir issu de sa doctrine respectueuse de cette créature visible la plus noble : le corps humain. Elle a rejeté comme hérésie le manichéisme qui voyait dans la chair un courtier de Satan.

Peut-elle boudier le corps et son développement harmonieux, alors que le Christ, son chef, a sanctifié son union avec sa divinité ? **En sa chair mortelle s'est incarné le surnaturel** avec toutes ses puissances de sainteté; et, dans le jeu généreux et varié de ses muscles, a coulé la sève divinement féconde de son sang rédempteur.

Saint Paul, en applaudissant aux exploits des athlètes olympiques, y voyait un stimulant de haute perfection morale. Pour saint J. Bosco, le pédagogue révolutionnaire aux succès miraculeux, **les exercices sportifs sont des leviers indispensables d'éducation.**

Entre le passé qui nous échappe et l'avenir que nous ignorons, il y a le présent où sont nos devoirs.

A. de Gasparin.

...ANDRÉ PERRET, pasteur à Neuchâtel.

Sagesse des sportifs

L'été dernier, une soixantaine d'ecclésiastiques catholiques et protestants, venus de toutes les régions de la Suisse, participaient à un cours d'éducation physique organisé par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

J'appréhendais d'être soumis à Macolin à une discipline militaire (moi qui fus réformé le premier jour de mon école de recrues !) et je craignais d'être circonvenu par un idéal sportif naïf et paganisant. Je me suis très heureusement trompé !

Je remarquai au contraire un juste équilibre réalisé entre les exigences de l'organisation et les droits de la liberté.

J'ai admiré cette conception saine et juste du sport à la mesure de l'homme, pris dans la totalité de son être physique et spirituel.

L'Eglise doit savoir :

...qu'il se passe à Macolin des choses très importantes puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'orienter sainement les moniteurs de notre jeunesse sportive par des cours qui, à un rythme ininterrompu, se succèdent là-haut tout au long de l'année ;

... que les dirigeants de l'Ecole fédérale attendent de l'Eglise — non pas une bénédiction qui sanctifierait leur entreprise : une sorte « d'union du stade et de l'autel » —, **mais qu'elle leur fournisse, pour la préparation de notre jeunesse, des hommes sûrs, convaincus, engagés chrétiennement, capables de former des cadres solides tant au point de vue physique que spirituel.**